

## TRAVAUX DES SECTIONS ET COMMISSIONS

La *Commission des règles de catalogage* a noté le grand intérêt suscité par ses travaux dans les pays où se poursuit l'étude des codes de catalogage ; elle se déclare convaincue qu'un accord suffisamment général peut être obtenu sur les principes fondamentaux au stade international. Elle propose qu'une conférence se tienne aussitôt que possible sous les auspices de la F.I.A.B., afin d'examiner les exigences minimum à une coopération dans ce domaine.

La *Commission des catalogues collectifs et du prêt international* a décidé d'établir une carte géographique indiquant la répartition des catalogues collectifs et de publier dans LIBRI la conférence du Dr CORDES de Stuttgart sur les procédés d'établissement des catalogues collectifs sur microfilm.

Le Section des *bibliothèques de lecture publique* a repris la discussion de l'exposé sur les normes se rapportant au service de lecture publique ; elle demande que le texte en soit publié dans LIBRI et réclame des propositions d'amendement en vue de discussions à la prochaine session. La section a également discuté la possibilité de formuler des normes pour les locaux de bibliothèques servant des communautés de différents types.

La Sous-Commission des bibliothèques d'enfants a entendu le rapport de sa présidente, Mlle J. R. WOLFF, sur les progrès de ces bibliothèques depuis la réunion tenue à Bruxelles.

La Commission des *Statistiques* a pris connaissance avec grand intérêt du rapport de l'Unesco « Production de livres 1937-1954 et traductions 1950-1954 » et elle demande de présenter à l'Unesco toutes observations utiles en vue de la prochaine édition. La commission rappelle selon le désir exprimé lors de la session de Zagreb, l'importance qu'elle attribue à une interprétation des chiffres fournis.

La Commission des *périodiques et publications en série* a discuté de ses problèmes sur la base d'un rapport de Mme DUPRAT et a proposé de demander à l'Union Internationale des éditeurs d'étudier le remplacement de la typographie traditionnelle par des machines à composer photographiques en vue d'abaisser le prix de revient des périodiques. Elle a aussi demandé de veiller à la rédaction de notices bibliographiques sur la couverture des périodiques et de donner un résumé succinct des articles dans une langue internationale. La commission a exprimé l'espoir que des listes de périodiques nouveaux contiennent à être publiées dans le Bulletin de l'Unesco.

Les problèmes de la Section des *Bibliothèques Nationales et Universitaires* ont été discutés en relation avec d'autres organisations travaillant dans le même domaine, par exemple le Comité consultatif de bibliographie de l'Unesco. Le section a traité les questions suivantes : nécessité d'une collaboration entre les bibliothèques universitaires et nationales ; organisation du prêt international entre bibliothèques scientifiques ; échanges de personnel entre bibliothèques scientifiques ; éducation professionnelle.

La Commission du *Livre ancien* a recommandé, pour les catalogues des livres anciens et de tous les livres précieux, la rédaction de fiches descriptives mentionnant les particularités de l'exemplaire étudié, accompagnées de fiches de renvoi dont les principales vedettes pourraient être les suivantes : nom de l'éditeur ou imprimeur, particularités matérielles, illustrateurs, notes manuscrites, provenances, reliure.

La Commission des *Bibliothèques Parlementaires et Administratives* souhaite que, par les soins de son président, il soit procédé à une enquête sur la situation, l'organisation et la fonction des bibliothèques parlementaires et administratives des pays membres.

Sur la base d'un projet-guide détaillé pour les *Bibliothèques d'hôpitaux* préparé par Mme Schmid-Schaedelin, la commission des bibliothèques d'hôpitaux a étudié les exigences de ces bibliothèques spécialisées et décidé de préparer une nouvelle version de ce projet qui pourra être soumise à l'approbation du Conseil lors de sa prochaine session.

La Commission de l'*éducation professionnelle*, ayant pris connaissance du rapport provisoire de M. EGGER, a proposé de publier ce document dans les communications de « LIBRI » et décidé de continuer, pour un nombre restreint de pays, le travail commencé par M. EGGER. M. PIQUARD a été désigné pour la présidence de cette commission.

La Commission des *échanges internationaux* de publications a étudié, sous la présidence de M. KESSEN, l'avant-projet d'une convention des échanges internationaux préparé et publié par l'*Unesco* et a décidé de demander à la direction de l'*Unesco* de tenir compte des quelques modifications et adjonctions qu'elle aimerait voir apportées au texte de cet avant-projet. La commission a insisté sur la nécessité d'établir des bibliographies de publications gouvernementales dans les pays où celles-ci n'ont pas encore été publiées.

J. L.